

Neurey-lès-la-Demie | Conseil municipal

Les taux des taxes foncières restent les mêmes depuis dix ans

L'Est Républicain - 24 juin 2020 à 18:41 | mis à jour le 29 juin 2020 à 11:59 - Temps de lecture : 2 min



La réunion s'est tenue à la salle de convivialité plus vaste afin d'assurer le respect des normes sanitaires. Photo ER

À dix jours du second tour des élections, vendredi 19 juin s'est tenue une séance de conseil municipal à la salle de convivialité, la dernière et probablement la plus courte de la mandature qui s'écoule. La maire, Sabrina Fleurot, a dit l'urgente nécessité de tenir cette réunion : « Nous devons fixer les taux d'imposition avant le 31 juillet et la réunion d'installation du futur conseil ne se tiendra qu'entre le 3 et le 5 juillet ». La convocation stipulait que le public sera limité à quatre personnes. « Seule, une motivation forte peut déterminer un huis clos ; puisque le respect des normes sanitaires avec 4 m² par personne est assuré, la séance peut se dérouler normalement ; si nous l'avions interdite au public, nous aurions dû assurer une diffusion numérique... et comme nous avons rarement du public... », a précisé la maire à un conseiller qui s'interrogeait sur la pertinence à ouvrir la réunion au public.

Même si à cette séance siégeaient des candidats des deux listes, certains élus dès le 15 mars, d'autres en lices pour le scrutin du 28 juin - cinq sièges restant à pourvoir - les quelques points annexes, suppression et création de postes administratifs, travaux en forêt, n'ont pas suscité de débats. Et, pour le principal point de l'ordre du jour, l'unanimité s'est faite sur la proposition de la maire de maintenir les taux des taxes foncières, inchangés depuis 2010, à 11,49 % pour le bâti et à 24,95 % pour le non bâti. Ces deux taxes foncières apporteront un produit fiscal chiffré à 17 174 €. Et l'État compensera la taxe d'habitation sur la base de 2018, soit 11 349 €.

« Les remboursements des emprunts deviennent moins lourds », observe Sabrina Fleurot. Qui envisage d'importants travaux de voirie en 2020, le département promettant des subventions bonifiées pour soutenir le BTP.

